

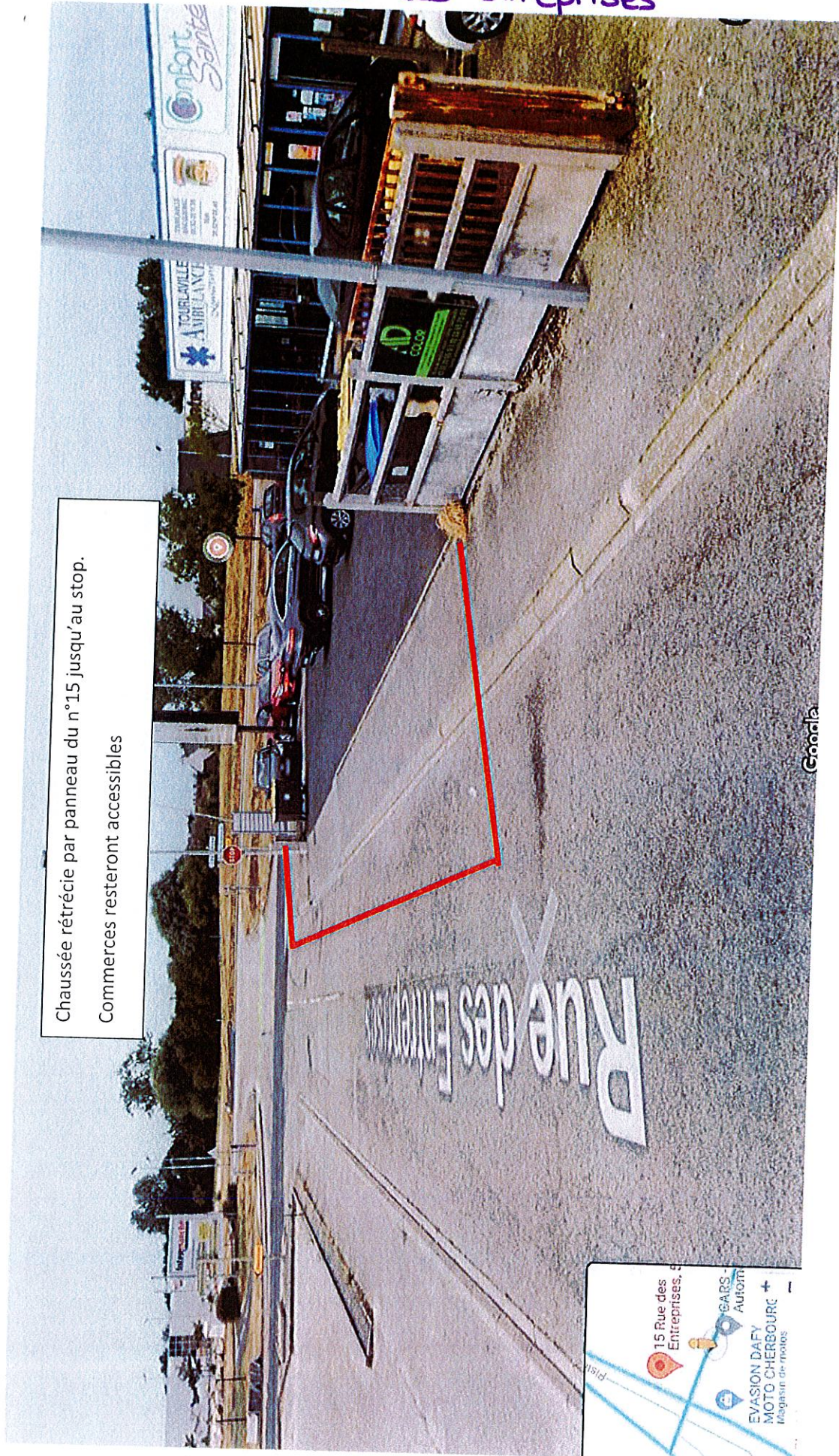
Article 1. Rue Pasteur





## Article 2. Rue des Entreprises

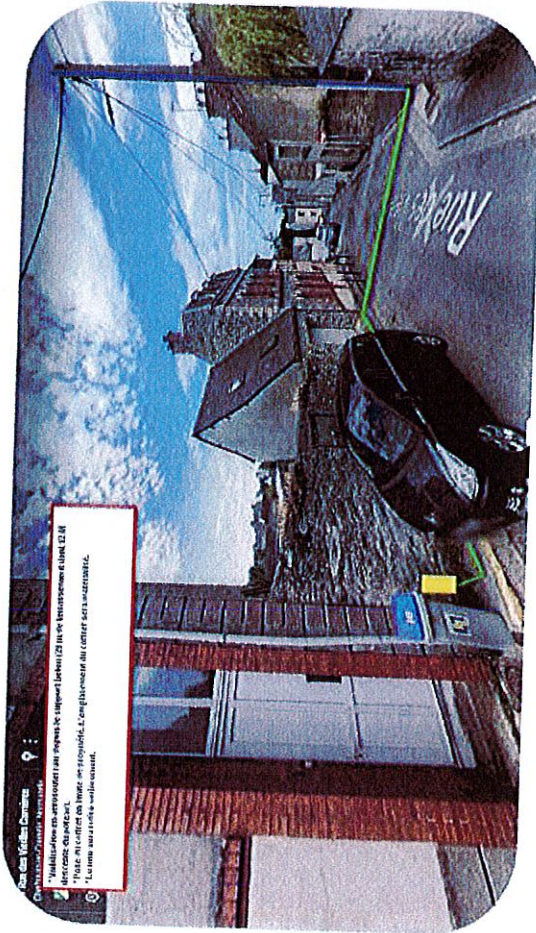
Chaussée rétrécie par panneau du n°15 jusqu'au stop.  
Commerces resteront accessibles





# Article 3 : Rue des Vieilles Carrières

Le raccordement entre le disjoncteur et le tableau électrique est à la charge du client



## Travaux à la charge d'ENEDIS

- Pose de la borne en limite de parcelle accessible du domaine public avec 29 M de terrassement (dont 12 M de descente de poteau)
- Confection RAS sur support, connexions sur réseau aérien